

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 22 mai 2025 à 19 h 00 au siège social de la Régie situé au 695, Rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Madame et Messieurs:

Marc-Antoine Poulin, vice-président et représentant de Saint-Prosper
Michel Breton, vice-président et représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Sylvain Veilleux, représentant de Saint-René

Jonathan Pépin, représentant de Saint-Benoit-Labre

Shawn Marier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley

Gabriel Giguère, représentant de Saint-Côme-Linière

Gilles Daraîche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth

France Loignon, représentante de Saint-Philibert

Louis Bilodeau, représentant de Saint-Martin

Pierre Grondines représentant de Saint-Zacharie

Léon Drouin, représentant de Lac Poulin

Jean-Yves Busque, représentant de Saint-Simon-les-Mines

Étaient en virtuel monsieur et mesdames :

Jean-Philippe Mercier, représentant de Saint-Gédéon de Beauce

Patricia Paquet, représentante de Saint-Théophile

Annie Labbé, représentante de Sainte-Aurélie

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Fortier, président et représentant de Saint-Georges.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 00.

RÉSOLUTION NO: 5967-25

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton

APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraîche

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté en y rajoutant le point suivant :

13.1- UMQ

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5968-25

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
RÉGULIÈRE TENUE LE 17 AVRIL 2025**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère

APPUYÉ par Monsieur Shawn Marier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 17 avril 2025 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 22 mai 2025;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois d'avril 2025;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois d'avril 2025, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier;

RÉSOLUTION NO: 5969-25

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Pépin
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraîche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants: C/P: 588 082.74 \$, salaires: 66 081.09 \$, pour un montant total de 654 163.83 \$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5970-25

EMBAUCHE MÉLANIE GILBERT

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère
APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil entérine la décision prise par le directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie, Monsieur Éric Maheux, à l'effet d'embaucher Madame Mélanie Gilbert à titre de préposée à la balance, et ce, rétroactivement au 8 avril 2024;

QUE le salaire payé à Madame Gilbert est conforme à la Politique de travail des employés réguliers de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5971-25

EMBAUCHE SIMON BRETON

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Shawn Marier
APPUYÉ par Monsieur Louis Bilodeau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil entérine la décision prise par le directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie, Monsieur Éric Maheux, à l'effet d'embaucher Monsieur Simon Breton à titre de journalier aux encombrants, et ce, rétroactivement au 29 avril 2025;

QUE le salaire payé à M. Simon Breton est conforme à la Politique de travail des employés réguliers de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5972-25

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

CONSIDÉRANT que la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud rembourse à ses employés et à ses administrateurs leurs frais de déplacements effectués pour le bénéfice de la Régie;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour les deux (2) parties de mettre à jour les allocations versées dans ce dossier;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Yves Busque
APPUYÉ par Monsieur Léon Drouin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte de rembourser .55\$/km aux employés et aux administrateurs les frais de déplacements effectués pour le bénéfice de la Régie pour les employés et les administrateurs.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5973-25

SALAIRE ÉTUDIANT

CONSIDÉRANT qu'il est de plus en plus difficile de recruter des étudiants pour la saison estivale ainsi que pour les samedis à l'écocentre;

CONSIDÉRANT qu'il serait bon de revoir le salaire horaire des étudiants qui est de 17.81\$;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Pépin
APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte d'augmenter à 19\$ le taux horaire pour les étudiants.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5974-25

RAPPORT POUR FIDUCIE POST-FERMETURE 2025-2029

CONSIDÉRANT que la Régie avait donné mandat à WSP Canada Inc., par l'adoption de sa résolution #5380-20 le 23 avril 2020, afin d'établir les coûts/mètre cube à placer dans la Fiducie Environnementale de la Régie pour la période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2024 inclusivement;

CONSIDÉRANT qu'en date du 07 janvier 2025, le directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie, Monsieur Eric Maheux, a demandé à WSP Canada Inc. une offre de services dans ce dossier, à l'effet d'établir les coûts/tonne métrique de matières enfouies que la Régie devra placer dans sa Fiducie pour la période comprise entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2029 inclusivement;

CONSIDÉRANT que WSP Canada Inc. a déposé son étude le 06 mai 2025;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraîche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'étude finale concernant la Fiducie post-fermeture déposée par WSP Canada Inc. Le montant coût/tonne est établi à -0.27 \$/m³.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5975-25

PAIEMENT – CHAUDIÈRE SMBR

CONSIDÉRANT que la chaudière de traitement sera bientôt changée;

CONSIDÉRANT qu'un règlement d'emprunt (#65-22) a été accepté pour financer ce changement;

CONSIDÉRANT que la Régie possède le fond nécessaire pour payer la chaudière et les frais afférents à même le budget courant;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Shawn Marier
APPUYÉ par Monsieur Gabriel Giguère
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise le paiement de la chaudière et les frais afférents à même le budget courant.

Projet d'appel d'offre – Phase II (TRIOM)

Les administrateurs reçoivent une copie du projet d'appel d'offre pour l'installation et l'exploitation d'un procédé de tri des matières organiques et de prétraitement des matières résiduelles.

UMQ

Monsieur Jean-Pierre Fortier, président et représentant de Saint-Georges nous résume son passage au congrès de l'UMQ.

- Rencontre avec M. Bernard Sévigny (MAMH)
- Discussion avec les gens de SORAC (Société de récupération des appareils commerciaux)
- Discussion avec Groupe trifide (services spécialisés en lidar terrestre, mobile et aéroporté, photogrammétrie, thermographie, études de verticalité, et plus encore;

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5976-25

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère
APPUYÉ par Monsieur Léon Drouin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 19h38.

ADOPTÉE

**LE PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

JEAN-PIERRE FORTIER

ERIC MAHEUX